

France INFOS

Carte grise : le très grand n'importe quoi (chronique)

Jean-Rémy Macchia - 13:11 le 7 mars 2011

Auto Plus lève un lièvre aujourd'hui, en dénonçant les dérives absolument incroyables au sujet des cartes grises en France.

Ca va faire du bruit. C'est une affaire absolument incroyable. Depuis le **15 octobre 2009**, les cartes grises ne sont plus établies uniquement par les préfectures et les sous-préfectures. Des garages, des centres auto, des buralistes, peuvent également faire une carte grise. On pouvait croire que ces intervenants privés étaient des relais des préfectures, et que l'établissement des papiers de la voiture restait sous l'autorité préfectorale. Et il n'en est rien.

Qu'est ce que ça change ?

Tout ! Parce que, lorsque vous faites faire aujourd'hui une carte grise chez un buraliste, ou dans un garage, l'employé qui est devant vous saisit les documents que vous lui présentez, « entre » les données, et établit la carte grise.

Alors qu'en préfecture – qui est un lieu d'autorité policière –, les documents que vous fournissez sont contrôlés. Et notamment votre carte d'identité...

Résultat : sur la base de **justificatifs complètement farfelus**, ou falsifiés, vous pouvez aujourd'hui obtenir une carte grise. Et une **carte grise tout à fait légale**, établie dans les formes, sans aucune contestation possible quant à sa validité.

Quelles conséquences ?

Deux choses :

d'abord, vous pouvez avoir des justificatifs de domicile fantaisistes, avec une **adresse « bidon »**, et une identité également bidonnée. Ce ne sera pas forcément vérifié. Et tous vos PV seront expédiés à l'adresse bidon, ou à un conducteur qui n'existe pas. Et comme ce seront les seuls noms, et la seule adresse entrée dans la base informatique de l'Administration, il deviendra impossible de vous pister, et de vous retrouver.

ensuite, c'est aussi un **moyen de « blanchir »**, et de remettre en circulation, des voitures au passé douteux. Et notamment des voitures volées. Vous les réintroduisez sur le marché sans difficulté. Et vous leur redonnez, très facilement, une légalité... irréfutable.

Comment le journaliste d'Auto Plus est-il arrivé à ce constat ?

En faisant une **enquête de terrain**. Il s'est rendu dans différents centres auto, avec des photocopies de papiers d'identité.

Dans **30% des centres visités**, sa demande est passée comme une lettre à la poste, **sans aucune vérification**.

Comment l'Administration a-t-elle pu négliger cet aspect des choses ?

Grand mystère... En attendant, c'est une porte grande ouverte pour ne plus payer ses PV, au moment où l'état montre les dents pour, au contraire, traquer tous les resquilleurs.

Quant aux bandes de vol organisées, qui désormais ont de grandes facilités pour « blanchir » une voiture au passé douteux, c'est extrêmement surprenant que l'Administration n'y ait pas songé.

<http://www.france-info.com/chroniques-la-pratique-de-l-auto-2011-03-07-carte-grise-le-tres-grand-n-importe-quoi-interview-520083-81-423.html>